

**I.U.F.M. de MONTPELLIER**

**LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL**

**(Décembre 1998)**

Le mémoire professionnel, élément important de la validation des professeurs stagiaires, est un outil de formation dont la nature exacte et le sens ne sont pas toujours clairement appréhendés. Aussi a-t-il paru nécessaire de proposer un texte de cadrage académique destiné à en donner une définition précise. C'est l'objet de la première partie de ce document. La deuxième partie constitue un guide pratique qui pourra, nous l'espérons, aider les professeurs stagiaires dans leur travail.

Claude Ancely (site de Carcassonne)

Gérard Caillard (site de Perpignan)

Christiane Mazet-Rouyre (site de Nîmes)

Christian Ridaho (site de Mende)

Pierre-Jean Terrail (site de Montpellier)

# LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL

## **I - Le mémoire professionnel : analyser des pratiques pour se former professionnellement**

### 1 - Présentation

- 1.1 - Le texte officiel
- 1.2 - Analyse de la circulaire du 02/07/91
- 1.3 - Du dossier au mémoire

### 2 - La démarche

- 2.1 - Initiation à une démarche de recherche
  - 2.1.1 - Un pratique réflexive
  - 2.1.2 - Une pluralité de démarches
  - 2.1.3 - La théorie et la pratique
- 2.2 - De la définition du thème aux choix méthodologiques
  - 2.2.1 - Le thème
  - 2.2.2 - La problématique
  - 2.2.3 - L'hypothèse de recherche
  - 2.2.4 - Variables et indicateurs
  - 2.2.5 - La méthodologie

### 3 - Les finalités : apports professionnels d'une formation par la recherche

- 3.1 - Susciter une attitude réflexive
- 3.2 - Apporter une réponse à des problèmes concrets
- 3.3 - Favoriser l'appropriation active des connaissances
- 3.4 - Aider au transfert d'attitudes et de méthodes
- 3.5 - Permettre l'utilisation des résultats de la recherche
- 3.6 - Stimuler le dialogue entre enseignants et chercheurs

## **II - Faire un mémoire professionnel : guide pratique**

### 1 - Fiches-guide pour écrire son mémoire

- 1.1 - Fiche-guide pour présenter son mémoire
- 1.2 - Fiche-guide pour structurer son mémoire
- 1.3 - Fiche-guide pour formaliser une recherche

### 2 - Outils pour évaluer son mémoire

- 2.1 - Outil n°1 : Les principales erreurs à éviter
- 2.2 - Outil n°2 : Document général d'auto-évaluation
- 2.3 - Outil n°3 : Critères d'évaluation et d'auto-évaluation de la démarche mise en œuvre

### 3 - Les étapes du travail

- 3.1 - L'élaboration du mémoire
- 3.2 - La soutenance du mémoire

## **Bibliographie**

# **I - LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL : ANALYSER DES PRATIQUES POUR SE FORMER PROFESSIONNELLEMENT**

## **1 - PRÉSENTATION**

### **1.1 - Le texte officiel**

« Il s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles, rencontrées en particulier lors du stage en responsabilité, et doit permettre de vérifier les capacités du professeur stagiaire à :

- identifier un problème ou une question concernant ces pratiques ;
- analyser ce problème et proposer des pistes de réflexion ou d'action en se référant aux travaux existant dans ce domaine.

Il ne doit ni constituer une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion critique, ni être une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience du professeur stagiaire.

Ce mémoire, réalisé collectivement ou individuellement, ne doit pas excéder trente pages (annexes non comprises) et peut, éventuellement, être l'approfondissement du dossier de première année ou du travail réalisé dans le cadre du stage en entreprise.

La soutenance, individuelle, du mémoire doit permettre de vérifier l'implication du stagiaire dans ce travail et de mesurer ses capacités d'argumentation. »

Circulaire n°91-202 du 2 juillet 1991

*Contenu et validation des formations organisées  
par les Instituts universitaires de formation des maîtres*

## 1.2 - Analyse de la circulaire du 02/07/91

**Le mémoire professionnel est un outil de formation destiné à mettre en relation l'observation des faits lors d'une situation d'enseignement, la réflexion personnelle, la documentation théorique et la réflexion collective.**

**Cette réflexion est lancée, soutenue et amenée à son terme par un travail d'écriture et de réécriture des divers états du mémoire, mené sur une période suffisamment longue.**

① Le mémoire professionnel « s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles rencontrées, en particulier lors du stage en responsabilité » (B.O.)...

↳ C'est l'occasion d'une réflexion personnelle, appuyée sur un travail d'écriture / de réécriture de longue haleine et sur des lectures croisées.

② ... ainsi, le mémoire professionnel « doit permettre de vérifier les capacités du professeur stagiaire à :  
- identifier un problème ou une question concernant ces pratiques »...

↳ Mais le mémoire professionnel n'est pas « une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion critique » (B.O.)...

③ ... le mémoire professionnel doit permettre aussi de vérifier les capacités du professeur stagiaire à : « analyser ce problème et proposer des pistes de réflexion ou d'action en se référant aux travaux existant dans ce domaine » (B.O.)

↳ C'est l'occasion de mettre en relation les faits observés et des éléments théoriques apportés par la formation, pour questionner les *a priori* (les "théories implicites spontanées").

④... mais le mémoire professionnel n'est pas « une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience du stagiaire » (B.O.).

↳ C'est un travail situé dans un cadre réel, et appuyé sur l'observation de faits précis et variés = un recueil et une exploitation méthodiques "de données".

⑤ Le mémoire professionnel peut être « réalisé collectivement ou individuellement » (B.O.) à certaines conditions :

- 2 co-auteurs, 3 exceptionnellement,
- réel partage des tâches : certaines parties sont écrites en communs, d'autres parties sont rédigées et signées individuellement (bilan, conclusion...),
- appui sur l'expérience de chaque rédacteur,
- la soutenance reste individuelle (voir BO).

↳ C'est une initiation à la régulation de l'activité professionnelle :

- par la documentation professionnelle et théorique,
- par le travail en équipe.

La réalisation du mémoire professionnel participe à la professionnalisation des stagiaires par un type de confrontation de la théorie à la pratique qui favorise une appropriation personnelle des problèmes pédagogiques et une accoutumance à des exigences méthodologiques. Elle conduit le professeur stagiaire à développer l'attitude réflexive indispensable à tout praticien soucieux d'évoluer et de progresser.

### 1.3 - Du dossier au mémoire

Le dossier réalisé pour l'épreuve d'entretien du concours PE constitue « un ensemble construit et ordonné de documents faisant état d'observations, de pratiques, d'analyses de pratiques, etc. en rapport avec des activités de formation ou des activités éducatives » (B.O. n°4 du 24/11/1994).

Le mémoire professionnel fait durant la deuxième année d'I.U.F.M. « s'appuie sur l'analyse de pratiques professionnelles » et consiste à « identifier » et « analyser » un problème « concernant ces pratiques » (B.O. n°27 du 11/07/1991).

A partir des textes officiels, on peut essayer de préciser la différence entre dossier et mémoire quant à l'objectif poursuivi et à la démarche mise en œuvre .

- Des objectifs distincts.

Réalisé dans la perspective du concours, le dossier relève pour l'essentiel d'un travail de documentation et d'observation : il permet aux étudiants d'approfondir leur connaissance de l'école.

Le professeur stagiaire se prépare à sa prise de fonction prochaine. Le mémoire participe de cette préparation. Mené dans l'optique d'une véritable formation professionnelle, il prend appui sur l'engagement de son auteur dans l'exercice d'un métier qui est déjà le sien.

- Des démarches différentes.

Le dossier, « ensemble construit et ordonné de documents », n'a d'autre objet que de traiter un thème sous un double aspect théorique et pratique. S'il énonce une question (qualifiée parfois, très abusivement, de « problématique »), celle-ci ne formule pas un problème personnellement rencontré par son auteur : elle n'a qu'une fonction rhétorique, gage d'une certaine unité formelle d'un ensemble qui se doit d'être « construit et ordonné ».

Il en va tout autrement de la question que doit formuler le mémoire : elle énonce un problème professionnel que le stagiaire tentera de résoudre par la réflexion ou l'action en s'appuyant sur des travaux de recherche et sur son expérience. Le mémoire est l'œuvre d'un enseignant (en formation) qui interroge et s'interroge sur des pratiques. Il s'inscrit, avec les limites inhérentes à sa visée professionnelle, dans une logique de recherche.

- Une thématique commune est envisageable.

Le texte officiel, quoique lapidaire, précise que le mémoire « peut, éventuellement, être l'approfondissement du dossier ». Compte tenu de la spécificité de chaque type d'écrits, cela signifie qu'un stagiaire pourra éventuellement reprendre, dans son mémoire, le thème de son dossier, ou un thème voisin, à condition de le traiter en fonction des objectifs et de la démarche qui sont ceux du mémoire professionnel.

- Les professeurs stagiaires ont, dans leur grande majorité, rédigé un dossier durant l'année de préparation au concours. Il ne leur est pas demandé de recommencer en deuxième année d'I.U.F.M.. Le mémoire n'est pas un dossier bis (un dossier comportant, par exemple, plus de descriptions de pratiques ou des références à des pratiques personnelles), c'est un travail d'une autre nature que le dossier, où l'analyse réflexive se substitue à la documentation, où l'accent porte non sur le thème traité mais sur le problème soulevé.

## **2 - LA DÉMARCHE**

### **2.1 - Initiation à une démarche de recherche**

#### 2.1.1 - Une pratique réflexive

- Le mémoire professionnel porte sur un problème d'enseignement-apprentissage en relation avec des pratiques professionnelles. Il doit permettre la mise en cohérence des différents éléments de la formation, notamment de ses dimensions théoriques et pratiques. Placé en seconde année d'I.U.F.M., il s'intègre logiquement à une formation à et par l'analyse de pratiques, tout en initiant à une démarche de recherche, démarche qui constitue en elle-même un élément essentiel de formation.

Le mémoire professionnel est donc un outil de réflexion au service du stagiaire s'inscrivant dans un parcours personnel et contribuant à l'émergence d'un projet de formation.

Moment fort et structuré de pratique réflexive, sa qualité reposera sur la capacité du stagiaire à poser un problème et à en approfondir l'analyse, voire à expérimenter des solutions.

- Pour définir l'objet de son mémoire, le professeur stagiaire est conduit à mesurer la complexité de la question qu'il souhaite traiter. En consultant des travaux susceptibles de l'éclairer, il est amené à effectuer des choix sur le plan théorique qui auront des conséquences méthodologiques.

La construction du questionnement est un moment capital dans l'élaboration du mémoire, qui devra s'appuyer sur un recueil de données (qualitatives ou quantitatives, fruits d'une observation ou d'une expérimentation contrôlée, centrées sur les élèves, les enseignants ou le fonctionnement de l'institution...) étroitement articulé à la problématique.

- Pour conduire sa réflexion, le professeur stagiaire doit s'engager dans une démarche qui lui permette d'apporter une réponse ou des éléments de réponse à son interrogation initiale. C'est sur un même objet d'analyse que s'articuleront alors les connaissances scientifiques, de didactique disciplinaire, de sciences humaines et sociales, d'une part, les connaissances issues des pratiques d'enseignement, d'autre part.

### 2.1.2 - Une pluralité de démarches

Plusieurs types de mémoire sont possibles. Mais il faut rechercher pour tous une cohérence entre l'objectif visé et la méthodologie adoptée.

L'objectif d'un mémoire professionnel relève de l'une ou l'autre des trois catégories d'objectifs suivants :

① Chercher à comprendre (recherche de signification par construction d'éclairages interprétatifs — historiques, sociologiques, psychologiques, didactiques... —, éventuellement au moyen d'études de cas). Ex : « Quel sens ont les difficultés de compréhension de textes chez les élèves de cycle 3 ? »

② Chercher à prouver (recherche de régularités, de relations causales, de règles explicatives...). Ex : « L'enseignement explicite de stratégies permet-il une amélioration des performances en lecture au cycle 3 ? »

③ Chercher à transformer les pratiques, à innover (mettre en place des situations nouvelles, produire des outils). Ex : « Comment concevoir des dispositifs d'aide à la compréhension en lecture au cycle 3 ? »

Les trois exemples présentés participent d'une même thématique — la compréhension de textes au cycle 3 — mais illustrent trois types de problématique et impliquent trois types de méthodologie très différents.

### 2.1.3 - La théorie et la pratique

- Quelle peut être la source du questionnement qui va supporter le mémoire, déterminer la démarche suivie ? Des points de départ divers sont acceptables.

Le mémoire peut trouver sa source dans l'expérience pratique ou les observations du stagiaire, les propositions de thèmes ou de questions des formateurs (professeurs d'I.U.F.M. ou D.E.A. et I.M.F.), les interrogations d'enseignants expérimentés, les enseignements dispensés à l'I.U.F.M. ou le dossier réalisé pour le concours PE. Les observations ou la pratique du stagiaire devraient néanmoins être privilégiées.

- Quel rôle doivent jouer les références théoriques ? Elles sont indispensables mais ne constituent pas pour autant l'origine du questionnement du stagiaire. Il n'est aucunement nécessaire, par ailleurs, qu'elles soient développées dans une synthèse de type « revue de questions » préalable au traitement du problème retenu (cette façon de procéder, qui risque de dissocier et de juxtaposer une partie théorique et une partie pratique, serait à déconseiller). Elles doivent être un outil au service de l'analyse des pratiques et de l'argumentation du stagiaire. Elles perdent toute utilité à être maladroitement « plaquées » sur des descriptions de pratiques non analysées.

- Comment le stagiaire doit-il prendre position dans le mémoire ?

Le mémoire professionnel est une recherche personnelle dans laquelle un acteur s'implique et prend position sur des pratiques. Car il constitue non une recherche universitaire, c'est-à-dire inscrite dans un projet professionnel de recherche, mais une recherche à finalité formatrice : son but est moins de produire un savoir — même si cette dimension n'est en aucun cas à négliger — que d'aider son auteur à se former professionnellement en tant qu'enseignant.

Aussi est-il important que le stagiaire puisse procéder à l'auto-analyse de son itinéraire de recherche et évaluer ce qui a pu changer pour lui, après ce travail, dans son rapport à la pratique professionnelle (au savoir scolaire, aux méthodes d'enseignement, aux élèves, à l'institution...). L'écriture du mémoire pourrait ainsi être centrée sur la reconstruction d'un parcours : quelles étaient les conceptions de départ, comment ont-elles évolué, quelles sont les questions qui se posent à l'issue du travail ?

- Quelle place accorder à l'action pédagogique du stagiaire ? La définition des objectifs du mémoire conduit à distinguer deux cas :

① Le mémoire repose sur l'action pédagogique menée par le stagiaire (dans une ou plusieurs classes ou écoles) ;

② Le mémoire repose sur des observations et des analyses de pratiques ou de situations pédagogiques, étayées éventuellement par des entretiens, des questionnaires, des comparaisons entre différentes pratiques ou situations observées.

Il reste toujours possible, enfin, d'associer les deux démarches.

Dans les deux cas, le mémoire suppose un accès régulier du professeur stagiaire au terrain professionnel, à travers les stages de pratique accompagnée et les stages en responsabilité. L'I.U.F.M. s'efforce de faciliter cet accès au terrain en libérant plusieurs demi-journées de toute obligation de cours afin que les stagiaires PE2 puissent, hors des périodes de stages, réaliser des observations ou conduire des actions pédagogiques dans les écoles.

## **2.2 - De la définition du thème aux choix méthodologiques**

### 2.2.1 - Le thème

Le professeur stagiaire doit en premier lieu définir le thème de son mémoire. Le thème représente le domaine d'investigation de la recherche. Il convient d'éviter un thème trop large : la recherche sera d'autant plus efficacement menée qu'elle aura été mieux circonscrite.

Le travail autour du thème, essentiellement d'ordre documentaire, ne relève pas encore, à proprement parler, de la démarche de recherche que le mémoire mettra en œuvre. Il n'est ici qu'un point de départ, alors qu'il constituait l'axe même du dossier réalisé en première année d'I.U.F.M..

Le thème évoluera probablement en cours d'année au rythme du travail ; il sera de mieux en mieux cadré à mesure que progressera l'analyse.

### 2.2.2 - La problématique

Lorsqu'il a déterminé le thème de son mémoire, le professeur stagiaire doit l'interroger ou le « faire travailler » afin de dégager une ou plusieurs questions qui, au travers de formulations de plus en plus précises et rigoureuses, vont donner naissance à la problématique. Un même thème peut être problématisé de nombreuses façons. C'est avec la définition d'une problématique que l'on s'engage dans la démarche réflexive et critique qui fait du mémoire professionnel un véritable outil de formation.

Cela signifie que la problématique formule une question telle qu'une recherche de terrain est nécessaire pour y répondre. Dans le cas contraire (c'est-à-dire si l'on peut faire l'économie de la recherche ou se contenter de la simuler), le mémoire se réduira à une narration, à un compte-rendu d'activités, à une juxtaposition d'exposés théoriques et de descriptions de pratiques.

C'est de l'existence d'une problématique de recherche que dépend la réussite du mémoire professionnel (en termes de production de savoir et d'effets de formation).

### 2.2.3 - L'hypothèse de recherche

La question posée dans la problématique appelle une réponse anticipée qui dirige la recherche : c'est l'hypothèse de recherche. L'hypothèse devra nécessairement être mise à l'épreuve, au travers, soit d'une action pédagogique menée par le stagiaire, soit d'un ensemble structuré d'observations et d'analyses de pratiques ou de situations pédagogiques. On n'oubliera pas que l'enjeu d'une recherche n'est pas de valider des hypothèses mais de les tester (ce qui peut naturellement aboutir à leur invalidation partielle ou totale). Dans la plupart des cas, les hypothèses seront précisées, modifiées, reformulées au cours de la recherche.

L'objectif du mémoire, répétons-le, n'est pas et ne peut être de former des chercheurs ; il est d'aider les professeurs stagiaires à interroger des pratiques professionnelles afin de les conduire à développer ou renforcer une attitude réflexive jugée nécessaire à l'exercice du métier donc à la compétence professionnelle de l'enseignant. Dans cette perspective, la formulation des hypothèses représente certes un moment fort dans l'initiation à la démarche de recherche mais il serait irréaliste d'attendre qu'elle satisfasse pleinement aux critères d'une recherche reconnue comme scientifique. Le pire serait qu'un respect formel des exigences n'aboutisse à la formulation d'hypothèses *a posteriori*.

### 2.2.4 - Variables et indicateurs

L'hypothèse de recherche permet de définir des variables, qui sont les dimensions qu'on choisit d'observer ou d'introduire dans une situation et dont on veut mesurer la relation avec ou l'action sur cette situation (ex : un dispositif didactique, la taille d'un groupe d'apprentissage, l'âge des enfants sont des variables de la situation pédagogique). Mesurer l'efficacité des variables suppose que l'on spécifie des indicateurs, c'est-à-dire des indices permettant de la vérifier avec objectivité (une production écrite, un test de lecture, une conduite, une difficulté spécifiques chez un élève, etc. peuvent être des indicateurs).

### 2.2.5 - La méthodologie

La recherche exige une méthodologie rigoureuse. La méthodologie — c'est-à-dire la démarche suivie pour tester les hypothèses — est directement fonction de la problématique. Selon que la

problématique sera plutôt du type « chercher à comprendre », « chercher à prouver » ou « chercher à transformer, innover », la méthodologie adaptée différera en profondeur. La méthodologie du mémoire peut s'inspirer d'une démarche clinique (centrée sur le discours, basée sur l'interprétation), expérimentale (appliquant le schéma hypothèse-expérimentation-évaluation), ou ethno-méthodologique (observation ou observation participante de situations sociales). La méthodologie définit le cadre à l'intérieur duquel s'effectuent le recueil et l'analyse des données. Les techniques de recueil de données doivent être adaptées aux variables et aux indicateurs retenus.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : aide à la formalisation d'une recherche**

<b>Thématique</b> Ma recherche sera centrée sur :	
<b>Problématique</b> Ma question est :	
<b>Hypothèse(s) de recherche</b> Je souhaite montrer que :	
<b>Variable(s)</b> Ce que je vais observer, ce sur quoi je vais agir :	
<b>Indicateur(s)</b> Observable(s) à la recherche duquel (desquels) je vais aller :	
<b>Méthodologie</b> Je vais tester mon hypothèse par :	

(Voir fiche-guide p. 18 pour un document plus détaillé.)

**3 - LES FINALITÉS : APPORTS PROFESSIONNELS D'UNE FORMATION PAR LA RECHERCHE**

Les apports d'une formation par la recherche peuvent être regroupés en six catégories : initiation à une attitude et des pratiques réflexives, réponse à des problèmes concrets, appropriation active des connaissances, transfert d'attitude et de méthode, prédisposition des enseignants à utiliser les résultats de la recherche, préparation à un dialogue chercheur-enseignant.

**3.1 - Susciter une attitude réflexive**

La situation de survie et d'urgence dans laquelle se trouvent les enseignants débutants n'est paradoxalement pas la plus appropriée à l'acquisition des compétences professionnelles. Il est clair que

les apprentissages les plus efficaces se déroulent dans une certaine sérénité émotionnelle, avec des objectifs de maîtrise à long terme, et non sous la pression d'un résultat immédiat. En établissant la possibilité d'un moindre engagement dans l'action ou d'une prise de recul, la formation par la recherche est susceptible de constituer une rupture bénéfique dans cette poursuite de l'efficacité pédagogique.

Par ailleurs, l'étude des experts dans tous les domaines de compétence révèle que ce sont des personnes qui, outre une curiosité exacerbée et un souci obsessionnel de rigueur, ont une attitude réflexive à l'égard de leurs pratiques professionnelles. Les enseignants experts ont une activité d'auto-analyse intensive et systématique : l'acquisition de l'expertise professionnelle est toujours associée à une attitude et un fonctionnement méta-cognitifs. La formation par la recherche à propos d'un problème concret pourrait bien être le cadre idéal pour former à l'expertise professionnelle.

### **3.2 - Apporter une réponse à des problèmes concrets**

Les réponses apportées par les stagiaires aux problèmes qu'ils se posent peuvent constituer pour la communauté éducative un apport réflexif intéressant. Il convient d'envisager la possibilité d'une exploitation secondaire du travail (dépôts en bibliothèque des mémoires, articles synthétiques, exploitation dans les formations, etc).

### **3.3 - Favoriser l'appropriation active des connaissances**

Il n'est plus utile de rappeler la nécessité de mettre les élèves dans des conditions d'appropriation active des connaissances. Il en va certainement de même en ce qui concerne les connaissances associées à l'activité d'enseignement. De ce point de vue, cette formation constitue un complément et peut-être même une alternative (au plan de la méthode) aux apports scientifiques délivrés en formation initiale à l'I.U.F.M.. Nul doute qu'un stagiaire qui s'est efforcé de rendre fonctionnelles les théories cognitives de l'apprentissage à partir de l'analyse précise des échecs d'un élève aura une maîtrise et une compréhension de ces théories incomparablement plus profonde que celui qui n'aura pas fait cet effort.

### **3.4 - Aider au transfert d'attitudes et de méthodes**

Les procédés du chercheur et de l'enseignant sont différents : décontextualisation, doute, lenteur d'un côté ; urgence, pression temporelle et sanction immédiate de l'autre. Néanmoins, par-delà ces différences, les attitudes de rigueur, de curiosité, de recherche de la précision et de l'efficacité peuvent être considérées comme communes à ces deux professions. Il est difficile d'imaginer qu'une formation à la rigueur au niveau du mémoire soit sans effet sur la rigueur dans la conception et la gestion des situations d'apprentissage. La condition de ce transfert est probablement dans le parallélisme que le stagiaire et son directeur peuvent établir entre la réalisation du mémoire et l'activité professionnelle.

### **3.5 - Permettre l'utilisation des résultats de la recherche**

La nécessité d'une actualisation des connaissances n'est plus à démontrer. Une attitude active de la part des enseignants tout au long de leur carrière est la base d'une pratique professionnelle sans cesse améliorée et remise en question. Pour cela il faut savoir lire la recherche, posséder les codes d'accès à de publications pas toujours aisées et savoir les exploiter. Cette formation peut jouer un rôle non négligeable de ce point de vue en donnant le goût de telles lectures, en fournissant des outils intellectuels pour leur opérationnalisation, en proposant un repérage dans la profusion des publications, revues, colloques, etc.

### **3.6 - Stimuler le dialogue entre enseignants et chercheurs**

A plus long terme, cette formation est susceptible de faciliter voire de favoriser les entreprises communes entre laboratoires de recherche en éducation et enseignants engagés dans leur métier. Or on sait depuis longtemps que les équipes mixtes de recherche, si elles ne sont pas les plus productives, sont les plus pertinentes.

## II - FAIRE UN MÉMOIRE PROFESSIONNEL : GUIDE PRATIQUE

### 1 - FICHES-GUIDE POUR ÉCRIRE SON MÉMOIRE

#### 1.1 - Fiche-guide pour présenter son mémoire

- Couverture et page 1 : mentions obligatoires
  - « I.U.F.M. de l'Académie de Montpellier, centre de ... »
  - Titre et sous-titre (100 signes maximum) : aussi explicites que possible, termes précis, formulation non-ambiguë. Le titre et le sous-titre doivent permettre d'énoncer le problème qui fait l'objet du mémoire.
    - Nom et prénom de l'auteur (nom marital et de jeune fille).
    - Nom du directeur et de l'assesseur.
    - Année de la soutenance.
- Page 2 : résumé
  - Résumé en français et dans une autre langue (au plus 400 signes).
  - Mots-clés (5 à 10).
- Page 3 : notes jury
  - Un cadre vide, avec la mention : « Mention et opinion motivée du jury ».
- Page 4 : sommaire
  - Élément important du document : la lecture en continu des titres et sous-titres du sommaire doit donner un reflet fidèle du contenu et de l'organisation d'ensemble.
    - Soigner la formulation des titres qui doivent être parlants et explicites. Soigner la hiérarchie du plan. Paginer la totalité du document et vérifier la pagination en cas de renvois internes.
- Développement
  - Rappel : le développement comporte 30 pages maximum, annexes et bibliographie non comprises, conformément aux instructions officielles.
- Consignes diverses de présentation
  - Reliure pratique, articulée. Attention aux marges côté reliure !

- Mise en page conventionnelle : adapter à la taille de la police et au volume du texte : interlignage, espacements, marges (minimum 2,5 cm - attention côté reliure). Titrage hiérarchique clair. Eviter lignes veuves et orphelines. Ponctuation conforme aux règles typographiques.

- Annexes

- On reportera en annexe tous les documents qui encombreraient le développement (ne garder éventuellement que des extraits indispensables). Les annexes seront numérotées, titrées et paginées, et on prévoira une table des annexes.

- Sources documentaires, citations, références

- Les citations et les références doivent être intégrées au développement plutôt que regroupées dans une partie *ad hoc*. Toutes les références doivent être reprises dans la bibliographie. Utiliser un système de renvoi simple et précis, plutôt que des notes en bas de page : ex. (CHARLOT, 1992, 210).

- Illustrations, schémas

- Les illustrations (schémas, tables, photos...) indispensables seront intégrées au développement et rapprochées de commentaires y référant. Sinon, renvoi en annexe. On leur donnera une légende, indiquant le cas échéant les sources. Autant que possible, elles seront numérisées pour être intégrées à la version informatisée.

- Bibliographie

Elle comporte essentiellement les textes cités ou référencés explicitement dans le mémoire. Rédiger les notices selon les conventions ISO, exemples :

- ouvrage : AUTEUR Prénom (Année) : *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, [collection éventuellement].

- plusieurs auteurs : AUTEUR1 (Initiales prénom), AUTEUR2 (Initiales prénom), AUTEUR3 (Initiales prénom) [et *al.* si plus de trois auteurs] (Année) : *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, [collection éventuellement].

- chapitre d'ouvrage collectif : AUTEUR Prénom (Année) : "Titre du chapitre ou de l'article", dans *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, p. xxx-yyy.

- article dans un périodique : AUTEUR Prénom (Année) : "Titre de l'article", dans *Titre du périodique*, numéro, date, lieu d'édition, éditeur, p. xxx-yyy.

On se reportera aux bibliographies des revues et des ouvrages pour plus d'exemples, ainsi qu'à la bibliographie du présent document.

## 1.2 - Fiche-guide pour structurer son mémoire

- L'introduction

C'est la justification du mémoire. Elle définit le thème, explicite la problématique, énonce l'hypothèse de recherche, précise le cadre de travail, évoque éventuellement une ou plusieurs situations professionnelles, présente la méthodologie et décrit succinctement l'organisation du mémoire.

Il est conseillé de rédiger l'introduction au terme de la rédaction.

↳ L'introduction doit :

- permettre de comprendre les raisons qui vous ont conduit à choisir votre sujet ;
- formuler avec clarté le questionnement auquel vous vous proposez de répondre ;
- exposer la méthode utilisée et préciser les supports choisis ;
- présenter le plan.

- Le corps du mémoire

C'est la présentation de votre recherche ; il comporte, outre le cadre théorique de référence, la description de votre pratique professionnelle ou l'analyse de vos observations. Il présente la mise à l'épreuve de vos hypothèses et expose les résultats auxquels vous êtes parvenus.

↳ Les différentes parties doivent :

- comporter un titre "parlant" ;
- se terminer par une synthèse partielle et annoncer la suite.

Les citations sont à référencer.

- La conclusion

Sa véritable fonction est de répondre de façon synthétique à votre question initiale, de préciser dans quelle mesure votre hypothèse est confirmée ou infirmée. Elle conduit fréquemment à une reformulation du questionnement initial. Comme l'introduction, elle est rédigée au terme du travail d'écriture.

La conclusion est également un espace privilégié pour aborder ce qui est en marge de la recherche. Elle vous permet donc d'élargir la réflexion, de dégager de nouvelles perspectives de travail ou de procéder à une brève autocritique.

↳ La conclusion comporte :

- une synthèse de votre développement ;
- la ou les réponses que vous apportez au questionnement de départ ;
- un regard critique sur la démarche que vous avez suivie ;
- éventuellement une ouverture vers d'autres travaux, d'autres expériences professionnelles.

## La structure du mémoire

INTRODUCTION :	Justification du thème choisi Questionnement Hypothèse de recherche Méthode et supports retenus Plan annoncé
DÉVELOPPEMENT :	Plan respecté Chapitres et/ou parties
CONCLUSION :	Réponse au questionnement Ouverture

### 1.3 - Fiche-guide pour formaliser une recherche

- La prospection

① Les points de départ

- J'écris mes centres d'intérêt.
- J'explique mes préoccupations.

② Le thème retenu

- Je cherche à obtenir de l'information sur : ...
- Je souhaite approfondir ce point de vue : ...

③ Un énoncé de la problématique

- Je me pose cette question centrale : ...

④ Hypothèse(s) émise(s) et présupposés théoriques

- Dans l'état actuel de ma réflexion, je cherche à montrer que : ...
- Car compte tenu des références théoriques (à expliciter avec bibliographie), je crois que : ...

⑤ Les variables que je me propose d'étudier

- Pour répondre aux questions que je me pose et éprouver mes hypothèses, il me faut étudier : ...

- Je distingue les variables selon qu'elles relèvent du pôle "enseignant", du pôle "savoir", du pôle "apprenant" ou de l' "environnement".
- J'explicité ce que je crois être les influences des unes et des autres.

- Des variables aux indicateurs

- ① Les situations à observer

- Compte tenu de la problématique choisie, quelles situations faudrait-il que j'observe pour tenter de trouver des réponses à mes questions ?

- ② Les variables

- Quelles sont les variables dont je veux observer le fonctionnement ?

- ③ Les indicateurs des variables

- Quels sont les indices qui me permettront de juger du fonctionnement des variables que j'ai sélectionnées ?

- Des variables aux méthodes de recueil des données et à leur analyse

Je vais interroger des variables qui se manifestent par des indicateurs. Il me faut donc recueillir et analyser des données. Les modes de recueil des données empruntent :

- à des approches expérimentales (protocoles expérimentaux : action-observation-évaluation) ;
- à des approches observationnelles (observations en milieu naturel, observations dans un contexte institutionnalisé) ;
- à des approches cliniques (centrées sur les discours, selon des voies relevant de l'interprétation : enquêtes, observations et entretiens).

↳ Quelles méthodes de recueil et de traitement des données, nécessaires à la prise en charge des indicateurs, vais-je mettre en œuvre ?

- La conclusion infirme-t-elle ou confirme-t-elle l'hypothèse de recherche ?

A quelles conditions puis-je extrapoler mes résultats à d'autres situations ?

## 2 - OUTILS POUR ÉVALUER SON MÉMOIRE

### 2.1 - Outil n°1 : Les principales erreurs à éviter

- L'hypothèse est invérifiable.
- L'hypothèse formulée n'est pas mise à l'épreuve.
- La description du cadre de travail est sans relation avec une pratique professionnelle.
- Un catalogue de descriptions sans analyse est offert à la lecture.
- Le mémoire offre une séparation étanche entre l'approche théorique et l'analyse pratique.
- Le texte est une compilation d'extraits, de notes de lecture et de rapports d'expériences pratiques.
- Les parties sont indépendantes et sans lien.
- Les notions abordées ne sont jamais définies.
- les annexes n'ont qu'un rapport lointain avec le mémoire.
- Le titre est confus et ne rappelle en rien la problématique.

Écueils	Caractéristiques	Difficultés	Ce qui est préférable
<i>La gloutonnerie livresque</i>	Lire un grand nombre de livres, d'articles... d'où jaillira la lumière qui permettra de formuler avec précision l'objet de la recherche.	L'abondance d'informations. La difficulté de les intégrer. Les idées s'embrouillent. Découragement.	Réfléchir d'abord à ce qu'on cherche à savoir. Réfléchir à la manière de s'y prendre. Approfondir quelques lectures bien ciblées.
<i>L'absence d'hypothèses</i>	Se précipiter sur la collecte des données sans avoir formulé d'hypothèse de recherche. Arrêter un dispositif pédagogique avant de savoir ce que l'on recherche.	Impossibilité d'aller au-delà d'une description ou d'une narration. Il n'y a pas de recherche. Impossibilité d'évaluer l'efficacité d'un dispositif puisque l'objectif n'en est pas défini.	Se poser des questions sur un problème concret et précis. Avoir une hypothèse sur la réponse possible. Mettre en place un dispositif pédagogique qui permette de vérifier l'hypothèse. Préciser les indicateurs qui permettront de valider l'hypothèse.
<i>L'emphase</i>	Croire en la nécessité d'un langage pompeux et inintelligible. Projet démesuré, confus.	Garder un langage compréhensible. Rester proche de la réalité professionnelle, simple et clair.	Expliciter les formulations. Formuler une interrogation vraie sur un problème réellement vécu. Définir les mots et les concepts employés.

## 2.2 - Outil n°2 : Document général d'auto-évaluation d'un mémoire professionnel (d'après DEVELAY, 1994, 136)

### ① La recherche menée dans le mémoire :

- En une phrase simple, à quelle question votre mémoire tente-t-il de répondre ?
- En une phrase simple, pouvez-vous énoncer la réponse que votre mémoire apporte à cette question ?
- Comment justifiez-vous la méthode que vous avez mise en œuvre pour répondre à cette question ?
- Comment justifiez-vous le plan de votre mémoire (ses différentes parties et leurs enchaînements) ?
- Quelles critiques un examinateur tatillon et un lecteur ignorant pourraient-ils faire à :
  - votre questionnement initial et à la méthode employée pour y répondre ?
  - votre plan de mémoire ?
  - votre conclusion ?
- Qu'est-ce qui vous permet de conclure que votre mémoire est un mémoire professionnel ?

### ② La structure du mémoire :

- L'introduction :
  - permet-elle de comprendre les raisons qui vous ont conduit au choix de votre sujet ?
  - formule-t-elle avec clarté le questionnement auquel vous vous proposez de répondre ?
  - expose-t-elle la méthode utilisée et précise-t-elle les supports choisis ?
  - présente-t-elle le plan ?
- Les différentes parties :
  - comportent-elles un titre parlant ?
  - se terminent-elles par une synthèse partielle qui annonce la suite ?
- La lecture en continu des titres et sous-titres offre-t-elle un reflet fidèle de votre mémoire ?
- Les citations sont-elles correctement référencées ?
- La conclusion comporte-t-elle bien :
  - une synthèse de votre développement ?
  - la ou les réponses que vous apportez à la question de départ ?
  - un regard critique sur la démarche que vous avez suivie ?
  - éventuellement une ouverture vers d'autres travaux ?
- Le sommaire est-il correctement paginé ?
- La bibliographie est-elle correctement référencée et ne comporte-t-elle bien que les ouvrages, revues ou articles que vous citez dans le corps de votre travail ou que vous avez effectivement utilisés ?

### ③ L'écriture :

- Vos paragraphes correspondent-ils à une unité de sens ?
- Avez-vous utilisé quelques formules-chocs pour résumer votre pensée ?
- Avez-vous prêté attention aux répétitions, à la ponctuation, etc. ?

④ La présentation :

- Avez-vous été attentif à :
  - la couverture : le titre, le nom et le prénom de l'auteur, le nom et le prénom du directeur de mémoire, le diplôme préparé sont-ils notés ?
  - la numérotation des pages ?
  - la présence d'annexes différenciées du corps de votre mémoire et nettement référencées ?
  - l'esthétique générale ?

**2.3 - Outil n°3 : Critères d'évaluation et d'auto-évaluation de la démarche mise en œuvre**

(Les italiques signalent le niveau minimum acceptable)

- Forme et nature du questionnement

- 1 - Etude d'un thème sans formulation de questions.
- 2 - La question est trop générale ou non pertinente par rapport aux caractéristiques du mémoire professionnel.
- 3 - *Le questionnement est cohérent et exposé clairement.*
- 4 - Existence d'une problématique bien définie ; le questionnement est pertinent et en relation avec un cadre théorique.

- Références théoriques

- 1 - Pas de référence théorique dans le texte.
- 2 - Références théoriques trop vagues ou peu pertinentes.
- 3 - *Articulation de références théoriques avec des pratiques ou situations pédagogiques.*
- 4 - Références théoriques variées, bien maîtrisées et bien intégrées à l'argumentation.

- Méthodologie

- 1 - Inadéquation entre la méthodologie et la problématique ou méthodologie non explicitée.
- 2 - *La méthodologie est explicitée mais elle comporte des lacunes.*
- 3 - La méthodologie est pertinente mais insuffisamment explicitée.
- 4 - La méthodologie est pertinente et explicitée.

- Appui sur la pratique et références aux données

1 - Il n'y a aucune mention précise de données recueillies.

2 - Des données sont présentées mais leur traitement n'est pas clair ou n'est pas pertinent.

3 - *Les données sont présentées mais leur traitement n'est pas mené à son terme.*

4 - Les données et leur traitement sont pertinents par rapport à la problématique et à l'hypothèse de recherche.

- Argumentation

1 - L'argumentation est inexistante ou majoritairement fondée sur des opinions.

2 - L'argumentation est cohérente mais fondée uniquement sur les données.

3 - *L'argumentation met partiellement en relation les données avec le cadre théorique.*

4 - L'argumentation met efficacement en relation les données avec le cadre théorique.

- Maîtrise des connaissances didactiques (disciplinaires) et pédagogiques (transversales)

1 - Manque de maîtrise des connaissances disciplinaires ou transversales liées au sujet.

2 - Les connaissances sont maîtrisées mais les situations utilisées sont inadaptées.

3 - *Les connaissances sont maîtrisées et les situations pertinentes.*

4 - La réflexion didactique et pédagogique tient compte des obstacles liés à l'appropriation des contenus.

- Conclusion

1 - La conclusion est absente ou non pertinente par rapport aux hypothèses ou à l'argumentation.

2 - *La conclusion est pertinente par rapport aux hypothèses et à l'argumentation.*

3 - La conclusion est pertinente, des solutions professionnelles utilisant le cadre théorique sont proposées.

3 - La conclusion est pertinente, des solutions professionnelles utilisant le cadre théorique sont proposées, et un regard critique est porté sur l'ensemble du travail.

### 3 - LES ÉTAPES DU TRAVAIL

#### 3.1 - L'élaboration du mémoire (une programmation possible)

Une logique de projet est difficilement compatible avec une programmation rigide. Le présent document n'a donc nulle visée normative. Néanmoins, à titre indicatif, on peut proposer d'organiser le travail selon un certain plan, adapté aux différents moments de la recherche.

- PHASE 1 : Présentation du travail sur le mémoire

ACTIVITÉS	PERSONNES IMPLIQUÉES	PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES
Exigences, enjeux de formation, cadrage méthodologique, forme du mémoire, critères d'évaluation		Document de référence

- PHASE 2 : Emergence du thème

ACTIVITÉS	PERSONNES IMPLIQUÉES	PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES
Analyse d'observations ou de pratiques	Stagiaire/PIUFM/DEA/IMF	De la rentrée à début novembre : Identification des problèmes professionnels

#### RÉDACTION DE LA FICHE 1

ACTIVITÉS	PERSONNES IMPLIQUÉES	PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES
Mise en commun des expériences et des interrogations : quelles sont les questions que je me pose ? De quelle information ai-je besoin ? Echanges entre pairs : ateliers	ENTRE PAIRS + PIUFM	Emergence des thèmes  Conflit socio-cognitif

#### RÉDACTION DE LA FICHE 2

- PHASE 3 : Elaboration de la problématique

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>PERSONNES IMPLIQUÉES</b>	<b>PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES</b>
Ateliers thématiques : reformulation des questions sous forme d'objets d'étude. Formulation du thème, organisation des questions posées, annonce de la problématique	DIRECTEURS de M.P. et STAGIAIRES	Aider les stagiaires à formuler leurs questions, à les préciser, à définir un problème, à émettre des hypothèses de recherche

**RÉDACTION DE LA FICHE 3**

- PHASE 4 : Choix méthodologique

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>PERSONNES IMPLIQUÉES</b>	<b>PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES</b>
Selon le type de données à recueillir, construire les outils et prévoir les traitements adaptés	DIRECTEURS de M.P. et STAGIAIRES	Préparer les observations ou les expérimentations

**RÉDACTION DE LA FICHE 4**

- PHASE 5 : Travail sur le terrain (observation, expérimentation)

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>PERSONNES IMPLIQUÉES</b>	<b>PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES</b>
Recueil et première analyse des données		A partir de la fin novembre et jusqu'à début mars. Fournir un calendrier au Dir. de M.P.

- **PHASE 6 : TRAITEMENT DES DONNÉES ET RÉDACTION FINALE**

### 3.2 - La soutenance du mémoire

- Le jury

Les deux personnes qui composent le jury sont à parité :

- le directeur, témoin de l'évolution du travail du stagiaire,
- le co-évaluateur, qui porte un regard plus extérieur, a l'initiative des questions. Le tuteur éclaire le dialogue.

- Déroulement

La soutenance doit être pour le jury à la fois une évaluation du travail réalisé par le stagiaire et une occasion de l'aider à poursuivre la réflexion engagée.

Pour le stagiaire, il s'agit à la fois de défendre le travail mené et de prendre du recul vis-à-vis de celui-ci.

Le stagiaire ne doit pas se contenter de répéter, résumer son mémoire. On n'attend pas de lui une prestation *brillante* mais qu'il explique le choix de la problématique et son évolution.

Il devra faire ressortir en un temps limité les points essentiels du mémoire.

Il devra inscrire le mémoire dans une dynamique de formation : qu'a-t-il appris au cours de tout le processus d'élaboration ? Sur quels points importants à ses yeux des *déplacements* se sont-ils opérés ? En particulier, le temps écoulé entre la réalisation du mémoire et sa soutenance peut avoir amené le candidat à faire évoluer sa position sur ses propres conclusions : la soutenance est l'occasion de témoigner de cette évolution et de la justifier (par exemple, avec l'éclairage du 2ème stage en responsabilité).

La soutenance est un moment de communication pendant lequel le stagiaire mettra en œuvre ses moyens d'expression, en utilisant éventuellement les ressources techniques adaptées (transparents, illustrations, vidéo, etc.).

La durée de la soutenance est fixée au minimum suivant : 15 mn d'exposé par le candidat, suivi de 15 mn d'entretien avec le jury.

- Critères d'évaluation

- 1 - L'exposé

- Cohérence de l'ensemble
    - Qualité de l'argumentation
    - Capacité à intéresser l'auditoire
    - Clarté, rigueur, correction de l'expression
    - Indépendance à l'égard du texte du mémoire ou des notes
    - Gestion du temps
    - Utilisation pertinente d'outils de présentation

- 2 - L'entretien

- Pertinence des réponses
    - Qualité de l'argumentation
    - Capacité à situer le sujet dans un cadre de connaissances plus large
    - Capacité à accepter la contradiction
    - Capacité à rectifier ses erreurs ou ses insuffisances

## BIBLIOGRAPHIE

- ALTET Marguerite (1993) : *La formation professionnelle des enseignants*, Paris, PUF.
- BARBIER Jean-Marie (1984) : *L'évaluation en formation*, Paris, PUF.
- CLERC Françoise (1996) : « Les savoirs professionnels des enseignants », dans BEILLEROT J., BLANCHARD-LAVILLE C., MOSCONI N. (éd.) : *Pour une clinique du rapport au savoir*, Paris, L'Harmattan, p. 301 - 335.
- DEVELAY Michel (1994) : *Peut-on former les enseignants ?*, Paris, ESF.
- DURAND Marc (1996) : *L'enseignement en milieu scolaire*, Paris, PUF.
- ETIENNE Richard (1998) : « Le mémoire professionnel » dans BOUVIER A. et OBIN J.-P. (éd.) : *La formation des enseignants sur le terrain*, Paris, Hachette, p. 117-133.
- MAFFRE Annick (1998) : *Réussir son mémoire professionnel*, Lyon, Chronique Sociale.
- M.E.N., D.E.P. (1992) : *Profession enseignant. Les débuts d'un métier*, Les dossiers d'éducation et formation, n°20.



## **Mise en ligne des mémoires**

### **Documents à remettre pour chaque mémoire au CRDP-LR**

- 1) **une notice documentaire** complétée,
- 2) **l'autorisation de mise en ligne du mémoire**, datée et signée,
- 3) **un exemplaire papier du mémoire** (qui sera retourné à l'IUFM),
- 4) **les fichiers du mémoire sur 2 disquettes identiques** (à l'exclusion de tout autre support).

#### **Rappel sur les disquettes et leur contenu:**

Les disquettes doivent contenir de préférence un fichier unique. Deux fichiers contenant respectivement le mémoire et ses annexes sont aussi admis.

Le poids de ces fichiers (compressés ou non) ne doit pas dépasser 1,4 Mo (c'est-à-dire la capacité d'une disquette haute définition)

Ces fichiers doivent être au format Word (extension .DOC) ou RTF, sans restriction sur la version ou la plateforme (PC, Mac). La page de couverture doit être incluse comme 1<sup>ère</sup> page du fichier Mémoire. *Les images doivent être incluses dans les fichiers Word.*

Les disquettes doivent obligatoirement comporter une étiquette (fournie par le CRDP-LR). Le sens de pose de cette étiquette est indiqué sur le schéma ci-dessous.



**NOTICE DOCUMENTAIRE DU MEMOIRE**  
**(pour mise en ligne)**

Site : .....

Année : .....

Titre : .....

Auteur(s) : .....

- PE
- CAPSAIS

- PLC
- CAPIEMF

Discipline : .....

Directeur de mémoire : .....

- Langue du 2<sup>ème</sup> résumé :
- Anglais
  - Allemand
  - Espagnol
  - Italien
  - Autre, précisez .....

Mots-clefs : .....

Classes :

- |   |  |                                  |
|---|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Petite section | <input type="checkbox"/> Moyenne section | <input type="checkbox"/> Cycle 1 |
| <input type="checkbox"/> Grande section | <input type="checkbox"/> C P             | <input type="checkbox"/> Cycle 2 |
| <input type="checkbox"/> C E 2          | <input type="checkbox"/> C M 1           | <input type="checkbox"/> Cycle 3 |

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 6 <sup>ème</sup> | <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> | <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> | <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> |
| <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup>  | <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> | <input type="checkbox"/> Terminale        |   |

Disquette :  PC  MAC  
 Fichier Mémoire Nom et extension : .....

Fichier Annexe Nom et extension : .....

*(facultatif)*

Observations : .....